



# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2018 N°38  
22 juin 2018

- Décision du 18 juin 2018 portant modification des délégations de signature du 11 mai 2018 :  
\*mesures temporaires et chômages

P 2

**Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais**

*Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.*

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.  
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement,  
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*

**DECISION DU 18 JUIN 2018**  
**PORTANT MODIFICATION DES DELEGATIONS DE SIGNATURE DU 11 MAI 2018**  
**A MME ISABELLE MATYKOWSKI,**  
**DIRECTRICE TERRITORIALE NORD-PAS-DE-CALAIS**  
**EN MATIERE DE MESURES TEMPORAIRES ET CHOMAGES**

**Le directeur général de Voies navigables de France,**

Vu le code des transports et notamment ses articles L. 4312-3, L. 4241-3 et R. 4400-1

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le décret n°2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014, modifiée, portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 11 mai 2018 portant délégation de signature du directeur général de VNF à Mme Isabelle Matykowski, directrice territoriale du Nord-Pas-de-Calais, en matière de mesures temporaires,

Vu la décision du 11 mai 2018 portant délégation de signature du directeur général de VNF à Mme Isabelle Matykowski, directrice territoriale du Nord-Pas-de-Calais, en matière de chômages,

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'article 2 des décisions portant délégation de signature en matière de mesures temporaires et chômages du 11 mai 2018 susvisées est modifié comme suit :

- Mme Marie-Gabrielle Lagnier, cheffe de l'unité maintenance et gestion du patrimoine en remplacement de M. Grégory Rousseau

**Article 2**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr).

Fait à Béthune, le 18 juin 2018

Le directeur général

Signé  
Thierry Guimbaud